



COMMUNE
D'ÉPIAIS-RHUS
(95810)

Date de convocation :
09/04/2026

Date d'affichage :
09/04/2026

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 15
VOTANTS : 15

OBJET :

Vote du taux des taxes

*Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la transmission
en préfecture, le :
et de la publication le :*

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 095-219502135-20260417-232026-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 23/2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Étaient présents : Brahim MOHA, Maire, Christian SCHMUTZ, Carine ANNEQUIN, Angelo NORIS, adjoints au maire, Nadine LOIZEAU, Dominique LOIZEAU, Jean-Claude BILLAUD, Mickaël BLAYA, Emilie VALETTE, Laetitia DALLEMAGNE, Pauline WEIZMANN, Rodrigo TEIXEIRA GONCALVES, Inès ANNEQUIN, André LATOUR, Aurélie PAUBERT, conseillers municipaux,

Absent représenté :

Le quorum est atteint.

M. Rodrigo TEIXEIRA GONCALVES a été désigné secrétaire de séance,

Considérant que depuis 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Pour rappel, concernant la taxe sur le Foncier Bâti, le taux communal était avant la loi de finances de 2020 de 18,33 % et celui du département de 17,18 %, soit un taux après transfert de la part départementale de 35,51 %.

Il est proposé, suite à ces informations **de maintenir** les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 comme suit :

TH : 9,44 %
TFB : 35,51 %
TFNB : 63,47 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les taux d'imposition pour l'année 2026 tels que définis :

TH : 9,44 %
TFB : 35,51 %
TFNB : 63,47 %

Fait et délibéré à Epiais-Rhus, le 17 avril 2026

Le maire,
MOHA Brahim

Le secrétaire de séance,
TEIXEIRA GONCALVES Rodrigo

